

LE PRESIDENT

Amiens, le 16 juillet 2018

N. réf. : CAB/LS/DR/CV
V. réf. :
Objet : Votre lettre pétition

Mesdames, Messieurs,

Vous avez souhaité m'adresser ces dernières semaines, votre lettre pétition intitulée « Requête pour le droit des départements de relever les limitations de vitesse sur leur réseau » et je vous en remercie vivement.

Vous n'êtes pas sans savoir que nos marges de manœuvre pour nous opposer à cette mesure gouvernementale de baisser la vitesse de 10 km/h sur nos routes départementales, étaient des plus faibles.

J'ai choisi d'agir au sein de l'Association des Départements de France, la représentation nationale des départements, pour m'opposer à cette mesure. Hélas, l'ADF n'a pas été couronnée de succès dans sa démarche auprès du gouvernement et nous avons dû mettre en place ces limitations à 80 km/h dont je doute de la pertinence et de l'efficacité, le respect de l'ancienne réglementation apparaissant prioritairement nécessaire.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes meilleures salutations.

de vœux



Laurent SOMON

Ligue de défense des conducteurs
23, avenue Jean Moulin
75014 PARIS